

Lettre des associations anderlechtoises au CPAS

M. le Président du CPAS,

Depuis de trop longues années, l'on observe, au sein du CPAS, des problèmes dramatiques tant au niveau de l'accueil que du traitement des dossiers.

Le CPAS jouant ou devant jouer un rôle central dans la vie anderlechtoise, il ne faut pas s'étonner si son organisation provoque un sérieux malaise au sein de la population ainsi qu'auprès des travailleurs sociaux qui la côtoient.

Aujourd'hui, la situation est telle que nous nous devons de réagir en vous adressant cette lettre qui fait état du ressenti et des constats de nombreuses associations.

D'une part, il nous paraît inconcevable que faute de locaux adaptés, les travailleurs sociaux manquent à ce point d'espace vital pour accueillir les personnes et permettre un travail social garantissant un minimum de confidentialité.

Les conditions particulièrement éprouvantes dans lesquelles s'effectue le traitement des demandes en urgence sont tout simplement intolérables.

D'autre part, nous déplorons la cadence de travail démesurée pour le personnel du service social ayant pour effet une démotivation et un turnover trop importants.

Cela a pour effet d'accumuler des retards invraisemblables eu égard aux délais légaux et de retarder de manière affolante les rendez-vous, sans oublier les pertes

VOICI LE TEXTE DU COURRIER ENVOYÉ PAR UNE QUINZAINE D'ASSOCIATIONS ANDERLECHTOISES AUX RESPONSABLES DE LA COMMUNE, POUR DÉNONCER LES DIFFICULTÉS RÉCURRENTES OBSERVÉES DANS LEUR TRAVAIL AVEC LE CPAS.

**/ Le réseau - het netwerk -
Anderlecht ①**

de documents importants et la rotation, particulièrement déstabilisante pour les usagers, parmi les assistants sociaux.

Nous, travailleurs de l'associatif anderlechtois privé et public, sommes alors amenés à remplir des missions qui incombent pourtant

au CPAS, et auxquelles les usagers devraient pouvoir prétendre.

Enfin, l'absence d'une gestion claire et cohérente de l'information tant au niveau des procédures qu'au niveau de l'organisation même des services, nuit voire rend souvent impossible l'établissement de réelles collaborations avec le tissu associatif.

Nous regrettons également que le bilinguisme (français-néerlandais) n'est pas garanti pour les usagers qui ne connaissent qu'une des deux langues nationales.

L'accompagnement des personnes au sein des services du CPAS prend en effet trop souvent l'allure d'un "parcours du combattant" afin d'obtenir une aide, une information précise ou un

simple document que ces personnes auraient souvent pu obtenir seules si les services étaient mieux organisés.

Or, l'évolution de la précarité au sein de la population anderlechtoise mériterait que l'on développe de manière rigoureuse des actions concertées, respectueuses des déontologies respectives et s'inscrivant dans une vision à long terme.

Nous ne pouvons imaginer que vous puissiez rester indifférent à cet écrit.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Nous vous informons qu'une copie de cette lettre sera adressée à M. le secrétaire du CPAS et tous les conseillers de l'Aide sociale, M. le Bourgmestre et tous les membres du Collège et du Conseil communal. ■

① Signataires: Antenne scolaire-Steunpunt voor school problematiek, CAW Archipel Groot Eiland Wegwijzer, CAW Westland, Centre de santé mentale l'été, Dienstcentrum Cosmos vzw, Frères de Sans, Gemeenschapcentrum De Rinck, Jes vzw, Jeunesse Maghrébine, Médiation sociale, Minor Ndako vzw, Service Social de Cureghem, TCC Accueil, Udep Bruxelles, ULAC, Uzine, Vzw Bij Ons-Chez Nous.



**L'ENTRÉE ACTUELLE DU CPAS
D'ANDERLECHT EST PLUS RIANTE
QUE LES LOCAUX À L'INTÉRIEUR.**